

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	6 juin 2011	Nombre de conseillers communaux En exercice: 29 Présents : 27 Votants : 28
Date d'affichage de la convocation :	6 juin 2011	

**Séance du mardi 14 juin 2011**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mardi quatorze juin deux mille onze à dix neuf heures, à la salle communale de Villecien, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT (supplée Madame Manuelle MOINE), Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Mohamed EL HAÏBA (supplée Monsieur Thierry LEAU), Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Monsieur Louis BOUCHERON, Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ.

ETAIENT EXCUSES :

Madame Manuelle MOINE (supplée par Monsieur Yann CHANDIVERT)
Monsieur Thierry LEAU (supplée par Monsieur Mohamed EL HAÏBA)
Madame Valérie BRUSIN (a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BAUSSART)
Monsieur Michel THIAVILLE.

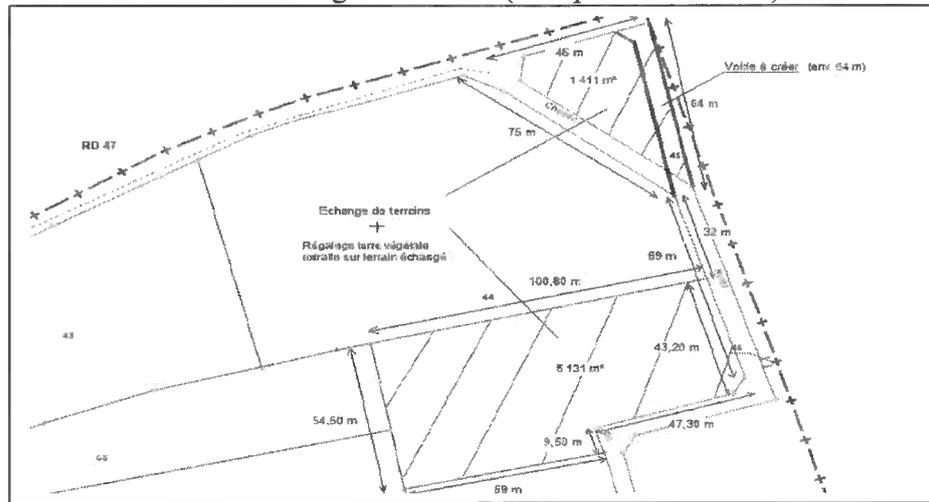
SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Echange de terrain entre la Communauté de Communes du Jovinien et Monsieur Philippe HUREAU

OBJET : Echange de terrain entre la Communauté de Communes du Jovinien et Monsieur Philippe HUREAU

Actuellement, Monsieur Philippe HUREAU exploite la parcelle ZL 45, d'une superficie de 1 411 m² environ.

La Communauté de Communes du Jovinien, pour son projet de construction d'une déchèterie, propose d'échanger ce terrain contre une partie de la parcelle n° ZL 44, d'une superficie de 5 131 m² environ et ce gratuitement. (voir plan ci-dessous)



Le bureau du conseil communautaire, sollicité le 1^{er} juin 2011, a émis un avis favorable pour l'échange de cette parcelle.

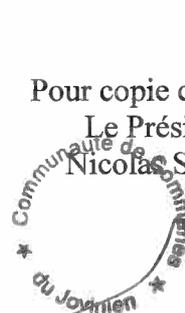
Vu l'exposé du président,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accepter l'échange décrit au préalable,

AUTORISE le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à cet échange.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception
par la Préfecture : 18/07/2011

date de publication : 19/07/2011